TCL

la cgt UGICT
La référence syndicale
INGÉS CADRES TECHS

LA LETTRE DE
L'UGICT-CGT des TCL

Syndicat CGT pour les Ingénieurs, les Agents de maîtrise, cadres et techniciens

MAI 2021 **#181**

▶ **SOMMAIRE**

- *Edito*
- *NAO 2021*
- *UMEQ*
- *Mainte-nance*
- *Le Chiffre*
- *Election pro*
- *On m'a dit …*

VOS REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

Rachida ALBRAND
Secrétaire Générale
(06 63 43 10 23)

Christian SCHWETZOFF
Secrétaire Adjoint
(06 52 21 58 50)

Jean-Marc GAY
Trésorier
(06 17 42 19 79)

Patrick HERNANDEZ
Représentant syndical CSE
(06 11 04 24 64)

Didier POCHON
Membre du Bureau
(06 07 80 89 70)

ÉDITO

Du 2 mai au 3 juin 2021 auront lieu les élections professionnelles qui détermineront, d'une part, vos élus au Conseil Economique et Social (CSE) et au Conseil de Discipline (CD) pour les 4 ans à venir et, d'autre part, la représentativité de chacune des organisations syndicales au sein de Keolis Lyon.

C'est le seul moment où l'expression démocratique des salariés peut s'exercer. Il est primordial que la participation soit la plus élevée possible car elle est un indicateur important de la légitimité des syndicats et des revendications des salariés qu'elle porte.

Vous allez recevoir par courrier postal le matériel de vote, notamment un code confidentiel à garder car il servira pour le 1er tour et éventuellement, si le quorum n'est pas atteint (moins de 50% de participation), pour le 2nd tour. Votre identifiant sera votre matricule et une question défi sera également posée lors de votre connexion. Il s'agira de saisir l'année de naissance (AAAA) combinée au code postal d'habitation (CCCC) : AAAACCCC (soit 9 chiffres)

Dans les semaines précédant le début des élections, toutes les organisations syndicales vont faire leur campagne et nous le feront également. Pour autant, **nous continuerons à faire notre travail syndical au quotidien car la Direction ou le Sytral ne vont pas arrêter ou suspendre leurs projets pendant le temps de la campagne et des élections.**

Et les sujets ne manquent pas : blocage des salaires en 2021 ; le problème des classifications et des coefficients en déconnection avec les cartographies des métiers mises en place par la Direction ; les astreintes et le respect des temps de pause et des repos légaux, les questions de sécurité, avenir métro, le projet billettique en 2022, les conseils de discipline à charge, …

Bien évidemment, avec en ligne de mire le risque fort de l'allotissement du réseau TCL par le Sytral, ce sujet sera bien évidemment notre priorité dans les mois à venir !

L'UGICT CGT des TCL est le syndicat qui est en capacité d'être sur tous les fronts pour représenter les salariés et garantir un avenir ensemble.

ALORS, DU 27 MAI AU 3 JUIN 2021, VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES LISTES DE L'UGICT CGT TCL ! ■

NAO 2021 : SEULS LES SALARIÉS PAIENT LA CRISE !

Sans surprise, la NAO 2021 s'est terminée par aucune proposition patronale en terme de revalorisation salariale.

C'est donc une année blanche pour les salariés au prétexte de la crise sanitaire qui a occasionné une baisse de la fréquentation (- 34%) et par conséquent des recettes commerciales (- 89 millions d'euros).

Pourtant Keolis Lyon n'est pas déficitaire, pire, un avenant au contrat va permettre d'effacer la dette de Keolis Lyon sur la perte des recettes et la prise en charge des dépenses supplémentaires occasionnées par la crise sanitaire. Cela est déjà le cas pour les autres contrats gérer par le Sytral.

Du coup Keolis Lyon n'est plus déficitaire et à continuer à refacturer les cadres détachés et à verser l'assistance technique au groupe sans parler de la sous-traitance à des filiales du groupe qui leur a permis de faire remonter des profits au groupe …

La démonstration est donc faite que la facture de la crise est supportée uniquement par les salariés ! Le groupe se félicitant même d'avoir maintenu un EBITDA positif (en terme financier cela signifie que l'entreprise est rentable !!!) et un maintien de la dette en cours.

L'UGICT CGT dénonce cette politique sociale visant à demander qu'aux seuls salariés de payer la crise sanitaire, sociale et économique actuelle.

Il est urgent de sortir de cette logique et de repartir sur une dynamique de progrès sociaux et d'augmentation de salaire, seule réponse efficace pour relancer l'activité économique. ■

●●●

UMEQ :
LA POTION (MAGIQUE) DU SERVICE ELECTRONIQUE

Le 2 avril dernier, la mobilisation sans faille des techniciens UMEQ dans la grève, a fait bondir la Direction des Services Techniques.

Retrouvant le chemin du Service, à l'heure où le jour se lève, la Direction est venue recueillir les doléances des salariés qui ont su parler d'une seule voix, afin de dénoncer des dérives en termes de management et de conditions de travail.

Les Techniciens ont su dire STOP !… Et rétablir l'équilibre. Ce n'est pas la grandeur des cases Excel, mais bien la qualité du dépannage effectuée au sein du service, qui fait avancer le réseau.

Bien des étapes attendent les techniciens ces prochaines années : Avenir Métro, Renouvellement Billettique, nouveaux bus au gaz et trolleybus, etc. Cette suite logique de l'évolution technologique, enthousiasme les salariés. En revanche le management, datant de l'âge d'or du charbon, n'est plus en adéquation, avec la modernité du réseau TCL.

Pour que le Service Public avance, les salariés doivent être reconnus dans leurs compétences et éviter ainsi toute perte de connaissance par le mal-être, l'absence, ou la fuite des cerveaux poussés à partir par une organisation obsolète. ■

MAINTENANCE :
RECONNAISSANCE, C'EST QUOI ÇA ?

En 2013, à la suite d'une bataille gagnée par l'UGICT CGT des TCL, de nombreux salariés voyaient leur coefficient se réajuster, une qualification enfin reconnue par la justice après plus de 3 ans de procédures.

Forcer de respecter la convention collective des Transports Urbains, la direction de l'entreprise décidait d'imposer une cartographie des métiers de la maintenance par une décision unilatérale, comme d'accoutumé.

L'UGICT-CGT des TCL avait insisté sur le fait que les déroulements de carrières dans ces métiers seraient difficiles voire que cette prétendue évolution de carrière aux seins des métiers ne favoriserait pas le développement des compétences et des savoir-faire, qu'elle ne répondrait pas aux métiers à venir avec les évolutions technologiques.

Le temps est passé. Les doutes se sont évaporés ainsi que la cartographie. Seules les contraintes budgétaires sont prises en compte, le responsable de la maintenance nous a avoué ignoré cette cartographie, c'est une honte !!!

●●●

L'unique possibilité pour un salarié d'évoluer en coefficient est de changer de métier ou de s'engager dans la mobilité.

La direction appelle ce principe « l'employabilité » autrement intitulé « polyvalence » et qui déconstruit les grilles de classification par métier et par diplôme. Ce principe global a pour effet d'appauvrir l'ensemble des métiers en déplaçant les salariés de niveau 1 en niveau 1 (exécution). De cette manière, la direction contient la masse salariale. Le corollaire à cette situation est une démotivation grandissante. Les primes n'arrivent pas à atténuer les départs de jeunes techniciens vers d'autres horizons ce qui a pour conséquence l'appauvrissement de la compétence globale.

Malgré tout, les salariés sont résilients. Non seulement ils font leur métier correctement mais leur professionnalisme les pousse toujours à faire plus, souvent en totale autonomie et en élaborant eux-mêmes les modes opératoires. Parfois ils vont même jusqu'à participer à la modification de documents importants comme les plans de maintenance.

La réponse des différentes directions d'ateliers et cadres KSA à la tête de la maintenance est souvent infantilisante, on entend parfois « nous ne pouvons pas vous donner de points parce que cela ferait des jaloux », c'est donc mieux de bloquer tout le monde !

Ça ne peut plus durer, il est impératif de reconnaitre nos métiers de la maintenance. La politique du Groupe Keolis au TCL n'est pas sur la bonne voie. ■

●●●

LE CHIFFRE : LES HEURES SUPPLEMENTAIRES CONTRE L'EMPLOI

800 000 000 millions d'heures supplémentaires faites en France en 2018, c'est 500 000 emplois équivalent temps plein et 2 milliards de recettes en moins pour la sécurité sociale et 2,1 milliards de perte fiscale pour l'Etat.
Faire travailler davantage des salariés déjà à temps complet alors que près de 6 millions de personnes sont en recherche d'emploi n'a aucun sens d'un point de vue de la justice sociale. ■

ELECTIONS PROS 2021-2025 : POUR SE GARANTIR UN AVENIR ENSEMBLE, JE VOTE UGICT CGT !

Je vote pour les candidats UGICT CGT
CSE et CD TCL
DU 27 MAI AU 3 JUIN 2021

Vos candidats UGICT CGT pour le CSE

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
Christian SCHWETZOFF	UTMD	Rég.	**Jean-Marc GAY**	UTMAB	AL
Rachida ALBRAND	DRMCC	Ass. Tech.	**Delphine BENHAIEM**	UTA	Ordo
Hervé FILLON	UMEQ	Tech.	**Stéphane LEMAIRE**	UTO	AM
Patrick HERNANDEZ	UTA	AM	**Mustapha DAHMANI**	DCI	Chef de bord
Guillaume FRAVAL	Thiolley	Tech.	**Didier CHERLONNEIX**	UTV Main.	Chef d'equipe
Marc EPAILLARD	UTV	AM	**Jean-Christophe THIVIND**	UTMD	AL
Tony UNEAU	DCI Nord	Tech.	**Frédéric COTA**	SIA	Tech.

Vos candidats UGICT CGT pour le Conseil de Discipline

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
Guillaume FRAVAL	Thiolley	Tech.	**Frédéric POISSON**	LAC	Tech.
Nadia TOUATI	DRMCC	Ass. Com.	**Delphine BENHAIEM**	UTA	Ordo
Jean-Marc GAY	UTMAB	AL	**Mario MAIARELLI**	UMEQ	Tech.

ON M'A DIT : QUI M'A DIT ?

Non content d'avoir bien résisté à la crise actuelle, le groupe Keolis a décidé de faire un peu plus de profits en mettant en place un plan de liquidation de 54 cadres. Les financiers considèrent tout le monde comme un coût à éliminer quelque soit la catégorie socio-professionnelle ! ■

Keolis Lyon se serait-elle déjà inscrite dans sa propre logique d'allotissement ? De plus en plus d'indices laissent entrevoir une externalisation de plus en plus importante de services et en particulier vers la direction régionale ... ■

A 15 jours des élections, ne soyez pas surpris de voir certains représentants des salariés se positionner en défenseur des droits des salariés professionnels ... Quand la démagogie est le fil conducteur, le résultat dessert le collectif de travail comme travaillé le 1er mai ! ■